

Décret

Générale

modern

# Décret n° 2020-298/PRE portant nomination des membres de la Commission Nationale de la Communication.

n° 2020-298/PRE

Ministère  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication  
25 novembre 2020

Numéro JO  
n° 22 du 30/11/2020

Date du numéro  
30 novembre 2020

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU**La Constitution du 15 septembre 1992

**VU**La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

**VU**La Loi n°2/AN/92/2ème L du 15 septembre 1992 relative à la liberté de Communication

**VU**La Loi n°212/AN/17/7ème L portant réorganisation du Ministère de la Communication, chargé des Postes et des Télécommunications

**VU**La Loi n°114/AN/15/7ème L Instituant la Commission Nationale de la Communication du 21 mars 2016

**VU**Le Décret n°2019-095/PRE du 05 mai 2019 portant nomination du Premier Ministre

**VU**Le Décret n°2019-096/PRE du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU**Le Décret n°2019-116/PRE du 26/05/2019 fixant les attributions des Ministères.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1er

La Commission Nationale de la Communication est composée de neuf membres conformément aux dispositions de la loi N°114/AN/15/7ème L Instituant la Commission Nationale de la Communication.

### Article 2

Ces membres sont désignés comme suit : Au titre du Président de la République– Madame Ouloufa Ismail Abdo – Présidente de la Commission– Monsieur Ali Mohamed Dimbio– Madame Souad Houssein Farah Au titre du Président de l'Assemblée Nationale– Monsieur Moussa Mohamed Omar– Monsieur Ahmed Osman Hachi Au titre du Ministère de la Communication, Chargé des Postes et des télécommunications– Madame Aicha Mohamed Robleh– Monsieur Rahima Ahmed Moussa Au titre du Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme– Madame Fathya Abdillahi Daher Au titre du Président de la Chambre de Commerce– Monsieur Salah Aden Sigad Article 3 : Le présent décret sera enregistré dès sa signature.

---

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**